

Réunion plénière du mercredi 2 avril 2014***Membre présents:***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Laurence Pinte, Daisy Vervenne

Membres représentés par procuration :

Maria Ploumen

Lors de cette réunion plénière, plusieurs sujets ont été examinés.

Les membres de la Commission des Normes Comptables ont définitivement approuvé l'avis relatif à l'application de la méthode de mise en équivalence : traitement comptable des mouvements de capitaux propres d'une entreprise associée. Les membres ont approuvé cet avis après l'avoir modifié à la suite des commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique.

Ils ont par ailleurs approuvé, au titre d'exposure draft, l'avis relatif au traitement comptable de la Fairness tax.

Les membres ont en outre examiné des projets d'avis relatifs, d'une part, aux biens immeubles : usufruit- nue-propriété - emphytéose - superficie et, d'autre part, à la location-financement.